L'Abeille De la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 27 FEVRIER 1856.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Cie.,
RÉDACTEURS-PROPRIÉTAIRES.
G. F. WEISSE, E. DUPUIS,
E. DUVERGER, S. MARMY.

Rue de Chartres No. 82, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS:
MERCREDI MATIN, 27 FEVRIER.

ABONNÉS A LA SEMAINE.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements à *la semaine*, à raison de $3 cents pour les six numéros. Il se présente tous les jours dans nos bureaux des personnes qui désirent s'abonner pour un mois ou deux, mais comme et leur argent n'a compte particulier pour un aussi courte période nous surchargerions notre profit la comptabilité, nous avons résolu de tout concilier en autorisant nos porteurs à nous représenter. C'est donc à ces derniers que les abonné à *la semaine* devront payer le montant de leur abonnement hebdomadaire.

CANDIDATS PRÉSIDENTIELS.

Il y a dans toute république démocratique, le gouvernement constitué et le gouvernement populaire. Les hommes désignés par le suffrage de la nation gouvernent le pays, mais au-dessus de leur pouvoir légal semble plane le pouvoir de la masse. Les conventions qui nomment les candidats pour les charges les plus importantes de l'Union sont le pouvoir souverain auquel tous les autres sont subordonnés. Président, congrès, ministres, tous les hommes qui sont revêtus d'une autorité quelconque dans la république que avaient hier encore les yeux dans sur la Convention qui visait de désigner les candidats du parti américain pour les fonctions de président et de vice-président des États-Unis.

Les dépêches transmises par le télégraphe sont obscures à force de laconisme. Nous croyons cependant comprendre que l'article 9 du programme de jeune Midi qui imprimait une République a été abrogé. Il a dû l'être en effet, si, comme l'a dit une dépêche, la convention américaine a adopté l'article 10 du programme du district de Columbia, lequel est ainsi conçu : "Opposition à toute union entre l'église et l'État; point d'intervention dans la foi religieuse ou le culte : point de serments pour remplir une place si ce n'est celui indiqué dans la section 8." Cette section 8 déclare qu'il ne sera rien aux places politiques aucun citoyen, qui reconnaîtrait la domination d'un prince ou d'un potentat étranger, ou qui refuserait de reconnaître la constitution fédérale et celle des différents États comme supérieure à toute autre loi ou règle de conduite politique.

Le programme de la Convention nous prévient d'ailleurs incessamment, et nous verrons si en effet l'article relatif à la question religieuse en a été supprimé. Quant à la clause concernant l'esclavage, nous ne savons encore si elle a été maintenue ou si la majorité l'a abrogée. L'article 12 était tout en faveur du Sud, mais comme il fallait s'assurer l'appui du nord, il est possible qu'on l'ait sacrifié. Les dernières dépêches nous annoncent en effet que la majorité penchait pour l'abrogation ou même que l'abrogation avait été décrétée—nos souvenirs sont aussi confus que les dépêches — et que la plupart des délégués du Sud s'étaient retirés de la Convention en déclarant qu'ils désignerait plus tard un candidat pour les États à esclaves.

Maintenant comment concilier cette dernière nouvelle avec celle qui annonce la désignation de MM. MILLARD FILLMORE et A. J. DONELSON pour la présidence et la vice-présidence de l'Union? M. Fillmore est un homme du Nord, mais il n'en a épousé ni les passions ni les préjugés. Il a gouverné le pays pendant quatre ans, et son administration n'a laissé que de bons souvenirs dans l'esprit de tous les citoyens. Etc par les whigs, il ne s'est jamais laissé dominer par l'esprit de parti; il a su être le président de la nation : il ne s'est prononcé ni pour le Nord ni pour le Sud, mais s'est communément appliqué à faire respecter les droits et les institutions des différentes parties de l'Union. C'est sous son administration qu'a été voté la loi pour l'exécution des esclaves fugitifs, et l'on sait avec quelle fermeté il l'a fait exécuter dans les États libres.

On a donc peine à comprendre qu'une assemblée ou, s'il faut en croire les dépêches, la majorité s'est si clairement prononcée contre les droits du Sud, ait désigné M. FILLMORE pour la première magistrature de l'Union. Nous venons de rappeler ce qu'a été ce dernier comme président whig, et il est certain que, porté au pouvoir par le parti américain, il resterait le même et ne songerait pas à se faire l'instrument des haines de l'abolitionisme. M. Fillmore n'est pas un homme nouveau; il a fait ses preuves dans le gouvernement et donné au pays la mesure de ses talents administratifs, de son impartialité, de son patriotisme. Une nouvelle candidature ne le transformerait pas. Mais pour que cette candidature lui fût déférée, il faut, nous le répétons, qu'il y ait eu au sein de la convention de Philadelphie moins d'animosité à l'endroit du Sud qu'on ne nous l'avait d'abord annoncé.

La nomination de M. Fillmore sera-t-elle acceuillie avec faveur par les Américains du Nord? Voilà la question. Déjà à quelques jours les différentes nuances du parti se sont prononcées, et de leur attitude dépendront les chances du nouveau candidat. Si le Nord et le Sud restent unis, M. Fillmore sera pour le candidat démocrate un rival redoutable; dans le cas contraire, il n'aura jusqu'au dernier très petit nombre d'États.

Mais avant de parler des chances du candidat qui vient d'être proclamé à Philadelphie, il faut voir le programme de la convention. S'il est favorable au Sud, M. Fillmore sera bien soutenu dans les États à esclaves dans le cas contraire, malgré les preuves de patriotisme qu'il a données lorsqu'il exerçait le pouvoir, sa candidature sera accueillie froidement par ces derniers.

On doit néanmoins reconnaître que le seul fait de sa désignation constitue un avantage marqué pour le Sud, et cet avantage est d'autant plus significatif que la Convention a nommé pour la vice-présidence un propriétaire d'esclaves. M. Donelson est un homme du Sud; aussi que le général Jackson l'avait adopté et l'a élevé dans ses principes politiques. M. Donelson, si appelé à remplir une mission diplomatique sous la présidence de M. Polk. Si la Convention de Philadelphie a voté un programme dans le sens des idées du Nord, comme l'ont annoncé plusieurs dépêches, on conviendra, d'un autre part, qu'elle ne pouvait choisir des candidats qui fussent plus acceptables aux États du Sud, en dehors de toute espèce de doctrine de parti et à ne considérer les choses que sous le point de vue de la question spéciale de l'esclavage. Si les démocrates, de leur côté, désignent M. Pierce, les États à esclaves n'auront certainement pas lieu de se plaindre. Les démocrates pourront assurément, M. Pierce et les Américains M. Fillmore, lutter avec avantage pour soutenir chacun les institutions du Nord